

Comité de pilotage du site Natura 2000 « Ile de Groix »

11 février 2014

Agence des Aires Marines Protégées (AAMP)





PLAN

1- Présentation de l'AAMP

2- Présentation de l'antenne Atlantique de l'AAMP

3- Site Natura 2000 « Ile de Groix » et rôle de l'AAMP

4- Proposition de méthode de travail





Agence des Aires Marines Protégées : Etablissement public à caractère administratif

créé par la loi du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux.



Les fonctions principales de l'Agence sont :

- l'appui aux politiques publiques pour la création et la gestion d'aires marines protégées (parcs naturels marins, sites N2000...)
- l'animation du réseau des gestionnaires d'aires marines protégées
- acquisition de connaissances et suivi des eaux françaises et des AMP (acquisition de connaissances, gestion des eaux via la DCSMM...)
- renforcer la présence française à l'international pour permettre à la France d'honorer ses engagements (conventions de mers régionales, ...)





- 1 siège à Brest
- 3 antennes territoriales en France métropolitaine afin de représenter l'Agence sur chaque façade maritime : Manche mer du nord, Atlantique et Méditerranée
- des parcs naturels marins (Estuaires picards et mer d'Opale, Iroise, Golfe du Lion, Mayotte, Glorieuses) et des missions d'étude



* Antenne Atlantique

- basée à Nantes depuis le 1^{er} décembre 2013
- 1 responsable d'antenne : Gaëlle Beergunnot
- 6 chargés de mission : Cécile Gicquel, Laure
 Dupéchaud, Guillaume Paquignon, Hugues Casabonnet,
 Sophie Caplanne et 1 recrutement à venir
- 1 géomaticienne : Mélanie Odion





Des chargés de mission répartis territorialement pour la gestion des aires marines protégées :

- Cécile Gicquel : Bretagne nord
- Sophie Caplanne: Bretagne sud
- Hugues Casabonnet : à définir
- Laure Dupéchaud : Loire-Atlantique et Vendée
- Guillaume Paquignon et XXX : Charente maritime, Gironde, Landes, Pyrénées Atlantiques

Mais qui sont aussi référents techniques transversaux à l'échelle de la façade (grands usages, DCSMM, pêche...)





Site Natura 2000 « Ile de Groix » Directive « Habitats, Faune, Flore »





Un DOCOB existant depuis 2004 et une animation bien établie

- Site étendu en mer en 2008
- Partie marine très étendue avec des enjeux marins à prendre en compte dans le DOCOB qui possède déjà une petite partie marine
- Mission AAMP en collaboration avec les opérateurs terrestres (Mairie de Groix et Lorient Agglomération) : assurer pour le compte du COPIL les tâches administratives et techniques liées à l'élaboration de la partie marine du DOCOB



Rôle AAMP en lien et étroite collaboration avec les opérateurs terrestres

- Préparer les réunions du COPIL avec les autorités administratives
- Organiser et animer GT, soumettre des propositions aux membres, rédiger et diffuser les comptes-rendus après validation par la DREAL

Rôle particulier de l'AAMP:

- Rédiger la partie marine du DOCOB
- Contribuer à des échanges entre les différents sites Natura 2000 rencontrant les mêmes enjeux / problématiques sur la façade Atlantique → vision inter-sites





Surface totale: 283 km² Surface marine: 275 km²

Site à 97% marin



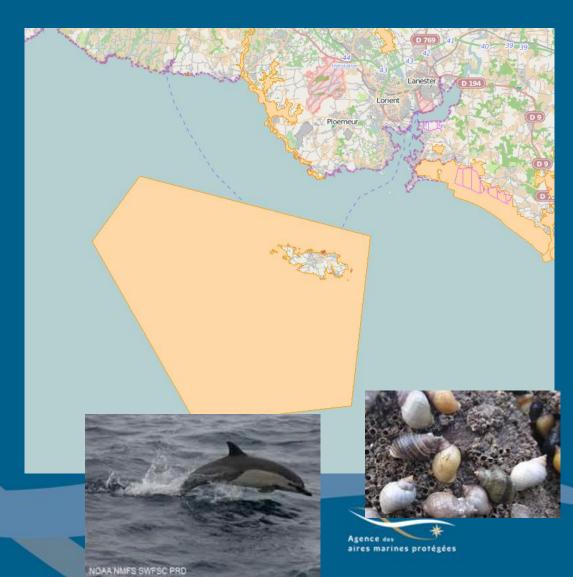


Principaux grands habitats marins d'intérêt communautaire :

- Récifs (1170)
- Bancs de sables à faible couverture permanente d'eaux marine (1110)

Principales espèces marines d'intérêt communautaire:

- Grand dauphin / Dauphin commun
- Pourpre
- Petit rorqual
- Globicéphale noir

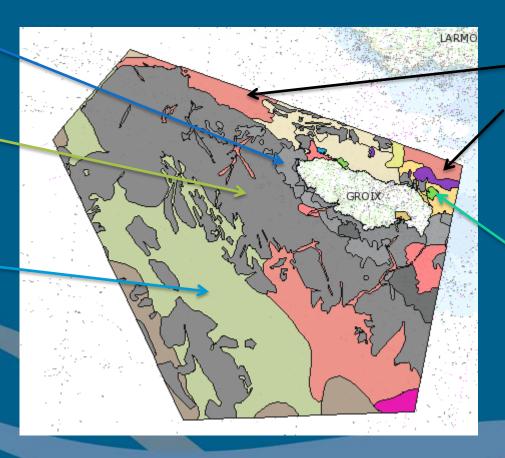




Laminaires

Roches et blocs à gorgones

Vases __sableuses





Maërl



Zostères





Méthode de travail proposée

1- Etat des lieux écologique et socioéconomique/usages Recueil et synthèse de connaissances : Cartham (habitats marins) - terminé / PACOMM (oiseaux+mammifères marins) - fin 2014

- → 1 GT état des lieux écologique (1 réunion)
- → 2 GT état des lieux socio-éco/usages (GT pêche professionnelle + GT autres usages) (GTs regroupés sur 2 réunions)

Validation Etat initial (via GT élargi ou COPIL)

- 2- Définition des enjeux au regard des états initiaux
- 3- Définition des objectifs de gestion



→ 1 GT enjeux / objectifs (2 réunions)

Validation enjeux/objectifs (via GT élargi ou COPIL)

4- Définition des mesures et actions de gestion + suivi et évaluation des coûts



→ 2 GT Mesures et suivi/évaluation des coûts (GT pêche + GT autres activités) (GTs regroupés sur 2 réunions)





Un calendrier qui reste à définir...mais quelques balises proposées...

- ☐ GT état des lieux écologique : 2e semestre 2014
- ☐ GTs état des lieux socio-économique-usages : 1er semestre 2015

Validation état des lieux : mi 2015

☐ GTs enjeux /objectifs : 2^e semestre 2015

Validation enjeux/objectifs: fin 2015

GTs Mesures: 1er semestre 2016

COPIL Mesures et validation DOCOB: mi 2016





Merci de votre attention

Sophie CAPLANNE 02 40 13 49 08 sophie.caplanne@aires-marines.fr

